

Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : POINT S 10W40 A3/B4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Lubrifiants moteur.
Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **Nom** : ACCOR Lubrifiants.
Rue : Rue du Mans.
Code postal/Ville : 49300 Cholet.
Pays : France:
Téléphone : 02.41.75.26.70.
Fax : 02.41.62.67.02.
Email : Service.technique@accor-lubrifiants.com.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :
+ 33 (0)1 45 42 59 59.

Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) :<http://echa.europa.eu/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>.

section 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Identification des dangers : Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient Acide benzènesulfonique, méthyle-, dérivés de mono-C20-24-ramifié alkylé, sels de calcium

Mises en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Mises en garde - Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux, conformément à la réglementation vigueur.

2.3 Autres dangers

Pas de données disponibles

section 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:

<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau ou perturbateurs endocrinien n'ont été identifiés.

Substance		Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification	
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic					
N°CAS	64742-54-7	C≤ 60.58%		*Aucune	
N°EC	265-157-1				
N°IDX	649-467-00-8				
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts					
N°CAS	68784-31-6	C< 1		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
N°EC	272-238-5			H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
N°IDX					
Acide benzènesulfonique, méthyle-, dérivés de mono-C20-24-ramifié alkylé, sels de calcium					
N°CAS	722503-68-6	C< 0.565%			

N°EC N°IDX	682-816-2			H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
---------------	-----------	--	--	---

3.3 Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

* Ce produit est un produit pétrolier donc sévèrement raffinées et contient moins de 3% d'extrait de DMSO en poids selon la méthode IP 346 « Détermination de substances aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphaltène – méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthylsulfoxyde », Institute of Petroleum de Londres. Les substances ne sont donc pas classés comme cancérigène selon le règlement (CE) n°1272/2008, note L.

section 4

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'inhalation :

Fournir de l'air frais.

Alerter un médecin en cas de malaise.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs :

Lors de l'administration des premiers soins, protégez-vous contre l'exposition à des produits chimiques ou à des maladies à diffusion hématogène en portant des gants, des masques ainsi qu'un équipement de protection oculaire. Après avoir prodigué les premiers soins, se laver la peau exposée avec du savon et de l'eau.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

section 5

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Sable.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

section

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

Aucune mesure spéciale pour l'environnement n'est nécessaire.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.

Élimination des déchets : voir la section 13.

Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.

Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Valeurs DNEL/PNEC :

- Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic :

Travailleur DNEL :

Type	à court terme		à long terme	
	systémique	local	systémique	local
orale				
Cutanée				
Inhalation			5,4 mg/m ³	

DNEL consommateur :

Type	à court terme		à long terme	
	systémique	local	systémique	local
orale				
Cutanée				
Inhalation			1,2 mg/m ³	

PNEC :

PNEC aquatique, eau douce	0,004 mg/l
PNEC aquatique, eau de mer	0,0046 mg/l
PNEC aquatique, la libération intermittente	0,045 mg/l
PNEC sédiments, eau douce	0,024 mg/kg dw
PNEC sédiments, eau de mer	0,002 mg/kg dw
PNEC sol	0,002 mg/kg dw
PNEC usine de traitement des eaux usées (STP)	
PNEC air	
PNEC empoisonnement secondaire	10,67 mg/kg/jour

Remarque :

Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique appropriées :**

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Équipement de protection individuelle : Pas de données disponibles

Protection des yeux et du visage : **Protection oculaire appropriée :**
Porter un équipement de protection oculaire.

Protection de la peau : **Protection des mains :**
Type de gants appropriés :
Porter des gants de protection.

Protection du corps :
Vêtement de protection approprié :
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire : **Protection respiratoire nécessaire :**
Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire :

Aucune donnée disponible.

Porter une protection respiratoire.

Remarque :

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

Contrôles liés à la protection de l'environnement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

8.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

9 Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique : Liquide

Couleur	: Ambre
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Pas de données disponibles
pH	: Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation	: Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Pas de données disponibles
Point d'éclair	: >210°C
Taux d'évaporation	: Pas de données disponibles
Inflammabilité	: Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Pas de données disponibles
Pression de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité relative	: Pas de données disponibles
Solubilité(s)	: Pas de données disponibles
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC)	: Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité	: Pas de données disponibles
Température de décomposition	: Pas de données disponibles
Viscosité	: Pas de données disponibles
Propriétés explosives	: Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	: Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données disponibles
Log Kow	: Pas de données disponibles

9.2 Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

section 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Examiner soigneusement toutes les informations fournies dans les sections 10.2 à 10.6.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Température élevée.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts. Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

10.7 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

11 Informations toxicologiques

11.1 Toxicité orale aiguë

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.2 Toxicité aiguë par voie cutanée

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.3 Toxicité aiguë par inhalation

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.4 Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.5 Lésions oculaires graves/irritation

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.6 Sensibilisation de la peau

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.7 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle)

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.9 Cancérogénicité

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.10 Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.11 Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.12 Sensibilisation des voies respiratoires

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.13 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

12.7 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

section 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages :

Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets :**Élimination appropriée/Produit :**

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Élimination appropriée/Emballage :

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque :

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

13.2 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas dangereux selon les réglementations de transport applicables.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

14.8 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

Législation européenne :

REACH : Annex XVII (Restrictions) :

Substance	CAS	EC
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.

Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

15.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section

16 Autres informations

16.1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2 Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3 Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n ° 1272/2008.

16.5 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Skin Sens. 1

H318 Eye Dam. 1

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

H411

Aquatic Chronic 2

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7 Informations complémentaires

Date de création : 06/08/2025

Date de version : 06/08/2025

Date d'impression : 06/08/2025

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.